

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 60 (1963)
Heft: 3

Rubrik: Échos de partout ; La page de la femme

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

raire, à 3 kilomètres au moins des lieux traités, pendant quarante-huit heures, est l'une des solutions les plus rationnelles dans le cas de ruchers de faible importance. Toutefois elle est fort coûteuse. Elle suppose, soit une organisation appropriée chez l'apiculteur, soit un dispositif de transport joint à la présence d'un matériel supportant bien les transports. Elle ne peut guère être envisagée directement que par des apiculteurs entraînés à l'apiculture pastorale, car elle demande une rapidité de manœuvre qui est souvent difficile à réaliser, même avec de bons moyens de transport et assez de main-d'œuvre.

Diverses mesures préventives secondaires de protection des abeilles présentent une certaine utilité et sont toujours à considérer, car leur rôle peut parfois se révéler très important :

- procurer aux abeilles l'eau de boisson dont elles ont besoin ; on évitera ainsi qu'elles aillent chercher en cas de sécheresse sur les feuilles traitées l'eau des pulvérisations ; l'installation dans ce but de point d'eau ou d'abreuvoir à l'intérieur du rucher peut suffire ;
- la mise en place des trappes à pollen à l'entrée des ruches pourrait être envisagée pour réduire l'introduction de pollen empoisonné dans les ruches, mais il faut avoir des appareils très efficaces, et si possible ne causant pas de perturbation dans les colonies.

Il faut envisager que par suite de circonstances imprévisibles, des traitements exceptionnels de sauvegarde sont utiles au moment de la floraison : les apiculteurs, prévenus par les agriculteurs ou arboriculteurs, et en accord avec eux, auraient intérêt à appliquer alors certaines mesures propres à protéger leurs abeilles contre les intoxications possibles, car les moyens de protection des abeilles sont surtout d'ordre préventif. Il n'existe pas de moyen curatif.

A. Richard.



ÉCHOS DE PARTOUT

Miel et cancer

Les chercheurs étudient avec un immense intérêt l'action du miel pour freiner le développement des tumeurs néoplasiques. En 1955 fut publiée une précieuse observation des savants soviétiques P.S. Chetourichvily et P.G. Natadze qui par leurs expériences ont prouvé que le miel retarde considérablement le développement des tumeurs.

Ils sont arrivés à cette conclusion que les substances antibiotiques du miel freinant la croissance sont le résultat de l'activité sécrétrice de l'abeille, ce qui confirme pleinement les expériences françaises dans ce domaine. D'après le Dr Schneider, le facteur anti-cancéreux contenu dans le miel est l'acétylcholine, laquelle libère dans l'organisme la choline.

D'après l'auteur, la choline a la capacité de produire une action de freinage sur la croissance des cellules de la tumeur néoplasique. Le Dr Schneider recommande donc dans la lutte contre le cancer d'user d'une solution de miel fraîchement préparée (100 g. de miel dans 0,5 l. d'eau) et de l'absorber au cours de la journée par petites portions. Il faut conserver la solution de miel à l'abri de la lumière car selon V.M. Filatov, le miel contient des stimulateurs biogéniques.

N. Ioiriche — La Gazette apicole.

Le couvain d'abeilles puissant aliment énergétique

M. Norman E. Gary du département de l'Entomologie de l'Université de Cornell, a attiré l'attention sur l'usage des larves d'abeilles dans l'alimentation en raison de leur teneur de 15,4 % de protéines et de leur extrême richesse en vitamines A et D et a signalé qu'au Canada, Hoccking et Matsumura ont fait d'intéressantes recherches à ce sujet ont mentionné, en vue de la consommation des larves, des recettes susceptibles de satisfaire tous les goûts.

Mais malgré ces alléchantes recettes culinaires peut-être répugnerait-il à certains consommateurs de savoir qu'ils ingèrent des larves d'insectes. A ceux-là, je ferai remarquer qu'ils sont souvent amateurs de caviar qui est fait d'œufs d'esturgeon salés, riches en graisses et pauvres en eau et que l'on prépare surtout en Russie, en Allemagne, en Italie et même en France, en Gironde et dans les Bouches-du-Rhône.

Le caviar rose est composé d'œufs de saumon et la « boutargue » est un caviar préparé avec les œufs de muge céphale.

Dès lors, je ne vois pas qu'il soit plus répugnant de consommer des larves d'abeilles que des œufs de divers poissons pêchés souvent dans une eau plus ou moins limoneuse.

L'utilisation systématique des larves de faux bourdons que l'on peut prélever dans les ruches, sans porter préjudice aux colonies, serait certes moins onéreuse que la production et l'acquisition de gelée royale.

Dr R. Moreau — « L'Abeille de France ».

Conséquences de la libération des échanges sur le marché du miel français

La libération des échanges s'est traduite par une augmentation considérable des tonnages de miel importés en France et par une

réduction du prix moyen pratiqué. Depuis 1958, les tonnages importés ont triplé, alors que le coût moyen du kilo de miel importé est revenu de 1,56 à 1,30 NF, les importateurs ayant pu acheter dans les pays où les prix étaient les plus avantageux.

Ces deux facteurs ont été défavorables aux producteurs français. L'écoulement de leur récolte a été rendu difficile par la concurrence des miels étrangers, en particulier espagnols.

La mévente des miels français s'est traduite par l'accumulation de stocks invendus dans les coopératives, organismes qui sont pour la plupart de création récente (1959-1960). Elles se sont heurtées ainsi, dès leur début, à des difficultés presque insurmontables.

La libération des importations aurait dû comporter des étapes successives, afin de permettre aux producteurs de faire face à une situation entièrement nouvelle.

Les apiculteurs reconnaissent, en effet, la nécessité d'une **amélioration de la qualité** du miel français, mais celle-ci ne peut se faire que par une éducation progressive des producteurs. Le Ministère de l'agriculture vient seulement de leur donner les moyens d'appliquer une telle politique en accordant à l'Union des groupements apicoles français un crédit du Fond national de la vulgarisation qui s'élève à 14 000 NF pour 1962. Un vulgarisateur a été recruté le 1er juillet 1962 ; sa formation est en cours actuellement, elle s'étendra sur une période de six mois. Ce n'est donc qu'à partir de 1964 que l'on pourra enregistrer les premiers résultats tangibles sur le plan des méthodes de production.

La **réduction du prix de revient** des miels français apparaît également comme une nécessité. Elle permettra de faire profiter le consommateur des améliorations de la productivité et d'assurer dans les exploitations une marge de bénéfice suffisante.

« Revue française d'apiculture ».

Sucre dénaturé destiné au nourrissage des abeilles

Cette importante question a été abordée par le Congrès national de l'apiculture française qui s'est tenu à La Rochelle le 4 septembre dernier.

En mai dernier le gouvernement autorisait les betteraviers à vendre les excédents de sucre de la saison, à la condition que ce sucre soit dénaturé, et que l'opération soit effectuée avant la nouvelle campagne sucrière. L'apiculture française semblant être intéressée par cette affaire, des expériences sont entreprises, notamment par le laboratoire de Bures-sur-Yvette, afin de savoir si les dénaturants employés par le commerce sont, ou non, toxiques pour les abeilles. De l'ensemble de ces expériences il ressort qu'actuellement un seul procédé de dénaturation est acceptable pour

les abeilles, c'est le suivant : à 100 kg de sucre on ajoute : de l'essence naturelle de thym, 1 % d'amidon, et 9 % d'excipient minéral (ce dernier composé de 45 % de carbonate de magnésium, et 55 % de carbonate de calcium), produits lourds et faciles à décanter.

Les industriels du sucre ont mis à la disposition des apiculteurs un premier lot de 300 tonnes de sucre dénaturé selon le procédé ci-dessus. A l'usage, les résultats obtenus pour le nourrissage d'été ont été excellents.

M. Begaud — « Revue française d'apiculture ».



LA PAGE DE LA FEMME

Le prix de la vie

Lors de l'assemblée générale de la section de Lausanne nous avons eu le privilège d'assister à une très intéressante conférence sur les « migrations des insectes » donnée par un savant, le Dr J. Aubert. L'étude de ces migrations en est à ses débuts et l'entomologiste a dû créer en partie son outillage. On sait déjà quelles sont les conditions favorables aux migrations, il y a des graphiques, des statistiques établis.

Le Dr Aubert fait de la « Science pure ».

Sa petite station d'observation en haute montagne semble bien sympathique dans sa rusticité et placée dans un cadre admirable.

Et cependant... tous ces insectes capturés dans les filets sont mis à mort, puis triés et comptés.

Ces calculs sont forcément fragmentaires et ne peuvent donner qu'une approximation. Est-ce que ces résultats ont une importance qui légitime la mort de milliers de petits êtres admirablement constitués, capables de se nourrir, de se développer, de se reproduire, de se diriger, de ressentir le bien-être ou l'angoisse, (car un insecte capturé manifeste sans équivoque un certain affolement) ?

Pourquoi les tuer ? ne pouvait-on les relâcher après avoir évalué grosso-modo leur nombre.

Pourquoi tant de vies sacrifiées ? Je me suis demandée ce que pensaient mes camarades apiculteurs, eux si nombreux à épargner leurs abeilles.

En effet ils manipulent en général leurs cadres avec tant de douceur pour éviter de blesser ou de tuer une seule de leurs petites avettes. Et c'est tout le problème du respect de la vie joint à celui de l'expérimentation sur les animaux qui, une fois de plus, se pose à la conscience.

En effet, et il est bon qu'on le sache, on expérimente chaque an-

née dans le monde sur plus de 60 millions d'animaux dont les 90 % ne sont pas anesthésiés.

Chevaux, chiens, chats, lapins, cobayes, reptiles, batraciens, crustacés, invertébrés et insectes !

Les abeilles ont leurs antennes sectionnées en particulier.

Pourquoi ?

Un seul exemple entre mille : le Dr Castex, dans le laboratoire du Dr Richet, à l'Académie de médecine, pour son étude sur le massage fixe un chien à la table de vivisection, et, armé d'un gros maillet de bois, lui administre 35 coups violents sur les faces antérieures et latérales des hanches. « Les cris aigus de l'animal accusent une vive douleur (sic.) : Mon bras, dit-il lui-même, s'abattant de toute sa hauteur jusqu'à 35 fois de chaque côté de manière à produire des effets *intenses* et sensiblement égaux. » Et il donne le détail de ses expériences faites sur des chiens de garde, des chiens de chasse, des moutons, en expliquant la manière de faire des entorses, des luxations.

De tels exploits contribuent évidemment à l'art de guérir n'est-ce pas ?

Trop de vies sacrifiées, trop de souffrances injustes pour des résultats insuffisants.

Le grand entomologiste J.-H. Fabre a écrit : « Vous éventrez les animaux dans un laboratoire, et moi je les étudie dans leur cadre naturel, je les observe en pleine vie, sous le ciel bleu. »

A. Chabry.

Rédaction. — Dans leur toute grande majorité, les apiculteurs sont les amis des animaux ; ils sont indignés et peines d'apprendre le sort pitoyable réservé à de trop nombreux sujets. Sans doute la science doit pouvoir poursuivre ses recherches, ses expériences ; la gent humaine paie aussi à son insu le plus souvent, son tribut à cette science toujours avide de cobayes. Mais l'anesthésie devrait semble-t-il être mise à plus forte contribution afin d'éviter les monstrueuses cruautés citées plus haut qui ne peuvent que susciter une véritable indignation chez tous les vrais apiculteurs.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question : Quel est l'emplacement idéal pour un rucher ?

Réponse : « La Conduite du Rucher » de Bertrand répond avec beaucoup de détails à votre question. (Cf. page 14.) Je vous y renvoie donc tout en me permettant d'ajouter la réserve suivante, dictée par l'expérience :

Il ne faut pas oublier que certains parmi ces conseils datent. Ils datent, déjà, de la fin du siècle dernier, début de celui-ci, époque déjà lointaine pour beaucoup d'entre nous, où toutes les conditions disons extérieures, indépendantes des qualités de l'apiculteur,